

## Migration Humaine dans les Zones Protégées d'Afrique Centrale: Le Cas de la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha

Zéphirin Mogba  
Université de Bangui

Mark Freudenberg  
WWF-US (Fond Mondiale pour la Nature - États-Unis)

### RÉSUMÉ

Cet article est la synthèse d'un travail en cours sur une série d'études de cas menées autour de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha et le Parc National Dzanga-Ndoki en République Centrafricaine, sur l'impact de la migration humaine sur les ressources naturelles dans les aires protégées. Les auteurs présentent un modèle analytique des dynamiques qui provoquent la migration dans la région Sangha Mbaéré. Ils concluent que l'immigration est une menace sévère mais sous-estimée pour l'avenir des aires protégées dans les forêts de l'Afrique centrale. La migration la plus inquiétante émane actuellement de l'économie de diamant, une activité économique avec plus d'impacts que l'extraction du bois tropical. Dans la deuxième partie de l'article, les auteurs présentent les impacts sociaux et écologiques de l'activité minière diamantifère qui se déroule actuellement autour de la Réserve Dzanga-Sangha.

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

La migration humaine est de plus en plus considérée comme une menace pour l'avenir des zones de haute biodiversité en Afrique centrale. Les récentes études participatives autour des aires protégées montrent que les ressources naturelles des réserves sont mises en jeu par l'afflux des populations non forestières. Plusieurs facteurs incitent les populations urbaines et rurales à quitter leurs régions d'origine pour s'établir dans les aires protégées. Elles fuient souvent les conditions de pauvreté pour s'installer là où se trouvent l'emploi, la terre propice à l'agriculture, les forêts fournissant une richesse en sous-produits végétaux et fauniques. L'afflux migratoire reste aujourd'hui l'une des principales contraintes à la conservation en Afrique centrale. Loin d'être impénétrable, le massif forestier du bassin Congolais apparaît comme le refuge de multiples populations cherchant à vivre de ses riches ressources naturelles. En République Centrafricaine, le Fond Mondial pour la Nature (WWF-U.S.) et ses partenaires nationaux ont mené une série d'études de cas pour rechercher les causes et les impacts de ces migrations dans la Sangha-Mbaéré, où est implantée la réserve de Dzanga-Sangha.<sup>1</sup> Les résultats de ces études ont démontré l'ampleur du flux humain dans la zone classée, dont les ramifications dépassent les frontières nationales et même sous-régionales. L'urgence d'une définition des stratégies de réponse à ces mouvements migratoires s'impose pour une gestion durable des ressources naturelles de la réserve de Dzanga-Sangha. Cette dernière est fortement confrontée au développement de l'économie forestière et à la dynamique du front diamantifère. Le

<sup>1</sup> Ndelengué (août 1996); Salo (Jan.1997); Boumandjoukou (Jan. 1997); Bayanga (Déc. 1996); Bouanda (Avr. 1997).

présent article essaie de répondre à cette problématique à partir des contraintes et opportunités de conservation identifiées.

## MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La Méthode Active de Recherche Participative (MARP) a été utilisée comme approche sur les différents sites choisis.<sup>2</sup> MARP est un procédé intensif, itératif et rapide d'apprentissage orienté vers la connaissance des situations rurales. Elle s'appuie essentiellement sur de petites équipes multidisciplinaires qui utilisent une variété de méthodes, outils et techniques spécialement choisis pour permettre une meilleure connaissance des situations rurales. Avec les Responsables du projet Dzanga-Sangha, l'équipe de recherche a formulé les objectifs pratiques des différentes études. Des missions préliminaires et des arrangements protocolaires ont été faits afin d'informer les populations des différents villages échantillonnés. Cela a permis d'adapter les objectifs de recherche au contexte social, économique et écologique local et de minimiser les risques de conflits et autres contradictions pouvant surgir entre les populations locales, les immigrants, et l'équipe de recherche.

Plusieurs outils de la MARP ont été utilisés pour la collecte des données. Pendant sept à dix jours, l'équipe de recherche a séjourné dans les villages cibles en employant les outils de la MARP (les interviews semi-structurées, les cartes participatives villageoises, le profil historique, les calendriers saisonniers, les transects, les matrices et les grilles de planification). Tous ces supports visuels élaborés par les villageois eux-même à partir des problématiques posées et au fur et à mesure des discussions d'auto-analyse ont positivement facilité l'appropriation des résultats par les collectivités locales. Les entretiens sur le terrain et les synthèses analytiques se faisaient principalement en Sango, la langue nationale du pays. Mais la rédaction des rapports a été faite en français. Avant de quitter les villages, l'équipe a fait une restitution à l'attention des populations pour s'assurer non seulement de la transparence du processus de la recherche, mais aussi pour vérifier avec les partenaires locaux la fiabilité des données communiquées durant le séjour au village. Les résultats de ces études ont été présentés au projet et à la population locale de Bayanga.

## LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONAL

Les pays partageant le massif forestier du bassin Congo, ont mis en place une politique nationale de l'environnement intégrant à la fois les volets de conservation des ressources naturelles et du développement économique et social des communautés vivant dans et à

<sup>2</sup> *Proceedings of the 1985 international conference on rapid rural appraisal*. (Khon Kaen, Thailand: Khon Kaen University, 1987); Bara Gueye et Karen Freudenberg, *Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP)*, London, International Institute for Environment and Development, deuxième édition, 1991.

la périphérie des aires protégées. Cependant, des inquiétudes sérieuses demeurent. Ces aires protégées sont exposées à des pratiques sociales susceptibles d'annihiler les efforts consentis. Les situations de tensions et de crises sociales consécutives au processus de démocratisation et d'alternance politique n'ont pas épargné certaines aires protégées des pays de l'Afrique centrale (les cas du Rwanda, Burundi et de l'ex-Zaïre). La violence des combats militaires a poussé les populations à se réfugier dans les forêts où elles vivaient de la faune et d'autres produits forestiers. En lui-même, le contexte politique dans lequel évoluent les pays de l'Afrique centrale n'augure pas une durabilité des enjeux de conservation lorsqu'on sait que l'instabilité des régimes au pouvoir et les rivalités politico-ethniques peuvent à tout moment remettre en cause l'autorité de l'État, principale partie prenante nationale auprès des partenaires extérieurs impliqués dans l'appui aux efforts de conservation de la biodiversité.

La plupart des états d'Afrique centrale sont constamment soumis à de nombreuses pressions économiques qui affectent les programmes nationaux de conservation. Face aux problèmes grandissants du chômage, de non paiement régulier des salaires de fonctionnaires et surtout du remboursement de la dette extérieure, ces états n'hésitent pas à remettre en cause la volonté politique de conservation des ressources naturelles au profit d'une politique pragmatique d'exploitation en vue de renflouer la trésorerie publique. Ils sont obligés de trouver des ressources monétaires. Pour cela, ils font grande attention à l'exportation des matières premières.

L'exploitation forestière ou minière leur permet de rembourser les crédits contractés. L'exemple le plus flagrant est celui de la RCA avec le Projet de Développement de la Région Nord (PDRN) installé à Bamingui. En dépit de sa spécificité de zone classée, ce projet a vu une partie de son patrimoine foncier confié à une société Canadienne d'exploitation de diamant et d'or dénommée Howe-Centrafrique. L'implantation de cette société minière a déclenché, du coup, une vague migratoire de jeunes désœuvrés ruraux et urbains dans le parc accentuant par conséquent le développement du braconnage (Mogba 1996).

La forêt offre aujourd'hui un cadre de survie et de sécurité économique pour les populations pauvres de l'Afrique centrale. Les immigrants se mêlent aux populations autochtones en s'engageant dans des stratégies d'extraction anarchiques de ressources naturelles et même de spéculations financières. A des degrés divers, elles sont incluses dans des circuits complexes d'échanges, de commerce et de relations inter-ethniques transfrontalières. La dynamique migratoire liée à l'exploitation des ressources forestières est souvent source de conflits d'intérêts entre les populations locales et étrangères surtout

*La violence des combats militaires a poussé les populations à se réfugier dans les forêts où elles vivaient de la faune et d'autres produits forestiers.*

dans les zones frontalières du Congo, du Cameroun et de Centrafrique où des cas fréquents d'arrestations, de châtiments et même d'exécutions sont signalés.

Toutes ces problématiques nous interpellent sur les enjeux d'une conservation durable des ressources naturelles dans la sous région centrale de l'Afrique. Comment protéger la biodiversité contre l'exploitation excessive des ressources naturelles face aux enjeux économiques de développement et de lutte contre la pauvreté? A partir de quel seuil la dynamique migratoire et démographique peut-elle constituer une menace pour la survie des aires protégées? Dans la mesure où le massif forestier de l'Afrique centrale restera longtemps encore un cadre de convergence des intérêts économiques divergents des parties prenantes locales et immigrantes, y a-t-il aujourd'hui des opportunités locales nationales et sous-régionales de réponse aux impacts des migrations dans les aires protégées?

## **LE CONTEXTE DE LA CONSERVATION DANS LE SANGHA-MBAÉRÉ**

Des études anthropologiques, ethnohistoriques, archéologiques et linguistiques récentes ont démontré que toute la partie sud du massif forestier de la République Centrafricaine a longtemps constitué un champ migratoire, résultant de multiples contacts à la fois économiques, sociaux et politiques. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, la présence des Portugais, Hollandais, Anglais et Français impliqués dans l'économie de traite et l'exploitation du bloc forestier va modifier le paysage écologique et démographique de la Sangha Mbaéré. Durant cette période, cette région a connu la traite orientale avec Rabah et occidentale avec les Portugais, les Hollandais et les Anglais. De nombreuses populations habitant les localités de Nola, Carnot, Bania, et Bossangoa furent déportées vers les Amériques via l'axe Sangha-Oubangui (Suret-Canale 1962; Coquery-Vidrovitch 1969, 1972). L'avènement des compagnies concessionnaires suite au décret de 1899, la construction du chemin de fer Congo-Océan et autres chantiers routiers vont aussi marquer le cours migratoire des populations vers le massif forestier du sud.

Aujourd'hui, la région de Sangha-Mbaéré est connue pour sa population cosmopolite, résultat de multiples brassages nés des réquisitions et déportations forcées entreprises jadis par les compagnies concessionnaires pour la collecte du caoutchouc et le portage (Giles-Vernick 1996). Les enjeux économiques post-coloniaux liés au développement de l'économie forestière et du diamant continuent encore de drainer les populations vers cette région. Tel est le cas aujourd'hui de la sous-préfecture de Bayanga. Différentes ethnies et nationalités peuplent cette localité (3.103 habitants pour 0.5

habitant/km<sup>2</sup>). En plus des populations autochtones que sont les BaAka et les Sangha-Sangha, on y trouve aussi des populations nationales et étrangères aux poids démographiques différents. Les données collectées à partir de nos études participatives auprès de populations de différentes localités villageoises montrent qu'ils sont plus nombreux que les autochtones. Les migrants représentent plus de la moitié de la population totale et contrôlent presque tous les circuits économiques.

En 1988 le gouvernement de la République Centrafricaine a décidé de classer le massif forestier de Bayanga comme aire protégée. Cette forêt primaire abrite une diversité biologique considérable en ressources végétales et animales. On y trouve des éléphants de forêt, des bongos, des gorilles et plusieurs espèces végétales uniques (Carroll, Blom, ce volume). Le gouvernement a sollicité l'assistance technique du World Wildlife Fund pour ériger les Parcs Nationaux de Dzanga et de Ndoki. Autour de ces deux parcs fut créée la Réserve Spéciale de la Forêt Dense de Dzanga-Sangha. Les activités humaines sont formellement interdites dans les parcs (Figure 1). Par contre dans les zones à usage multiple sont permises, selon une zonation des activités agricoles le long des routes, la chasse traditionnelle et la Chasse Safari. L'exploitation forestière est même autorisée car les concessions existaient bien avant la création de la réserve. Mais elles sont, en principe, tenues de respecter les normes d'abattage définies dans leurs cahiers des charges. Par contre, l'exploitation minière y est prohibée.

Tout compte fait, les migrations humaines constituent un problème fondamental pour la survie de la réserve. Les ressources naturelles de la réserve sont constamment soumises aux pressions anthropiques des flux migratoires. Dans le souci de s'informer de cette problématique et d'adopter des stratégies adéquates de réponse, le Projet Dzanga-Sangha a entrepris des études socio-économiques et démographiques afin d'identifier des facteurs incitatifs et attractifs des populations dans la zone protégée.

### **LES FACTEURS INCITATIFS À LA MIGRATION DANS LES ZONES DE DÉPART**

Les migrations dans la Sangha-Mbaéré sont liées aux changements climatiques et écologiques dans les pays du Sahel, ainsi que plusieurs contraintes d'origine socio-culturelles — facteurs qui poussent les populations à quitter leur lieu d'origine. Par contre la Sangha-Mbaéré attire les populations par ses richesses forestières et minières — sources d'emploi pour des multiples acteurs économiques. Cette dynamique migratoire menace l'avenir de la réserve Dzanga-Sangha.

*... les migrations humaines constituent un problème fondamental pour la survie de la réserve. Les ressources naturelles de la réserve sont constamment soumises aux pressions anthropiques des flux migratoires.*

### LA PAUVRETÉ RURALE ET URBAINE

Les conditions économiques difficiles du pays tant en milieu rural qu'urbain restent l'une des causes motrices de la migration des populations dans le sud. Celle-ci se manifeste par la faiblesse du tissu économique fortement dominé par la production agricole dont les produits se vendent mal et l'impossibilité pour les jeunes ruraux de trouver sur place un emploi rémunérateur. Une fois éjectés du circuit scolaire, les jeunes n'ont qu'une seule perspective; celle d'immigrer vers les zones minières et d'exploitation forestière où ils espèrent faire fortune. La majorité des migrants rencontrés à Salo, Ndélengué, Bayanga et Bouanda sont des déscolarisés venus de diverses régions savanières de la RCA (Bossangoa, Berbérati, Sangha-Mbaéré, Ombella-Mpoko). Le plus souvent, ils se dirigent vers des localités où résident déjà un parent ou un ami de longue date impliqué dans le travail du diamant ou employé dans une scierie. Un grand nombre de ces migrants sont célibataires. Certains ont laissé leurs jeunes fiancées au village dans l'espoir de les faire venir une fois les commodités matérielles satisfaites.

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Deux catégories de migrants sont concernées. Ce sont les «réfugiés écologiques» et les éleveurs peuls Mbororo pratiquant l'élevage de gros bétail. Les réfugiés écologiques sont les populations immigrantes venues des régions sahéliennes du Sénégal, Mauritanie, Mali et autres fuyant les conditions difficiles de vie liées aux longues périodes de sécheresse et le chômage grandissant en milieu urbain et rural. Les axes migratoires souvent empruntés par cette catégorie de population sont complexes (Figure 1). Grand nombre d'entre elles ont, au cours de leurs mouvements, transité dans différents pays et exercé diverses activités économiques informelles avant d'arriver en Centrafrique. Ils ont été de petits commerçants ambulants, tailleurs, mécaniciens, vendeurs de thé ou de cola au Gabon, Congo, ou en RDC. Le pactole amassé durant leur séjour migratoire est souvent investi comme capital initial dans le travail de diamant.

L'autre catégorie de migrants est représentée par les éleveurs Foulbé Mbororo venus du Cameroun et du Tchad à la recherche de bons pâturages au sud. Installés à Sabéré sur l'axe Nola-Salo depuis plus de quatre ans, ces éleveurs pratiquent des feux de brousse dont les impacts concourent non seulement au recul des mouches tsé-tsé dans la région mais aussi du front forestier aux alentours des villages de Ndélengué, Monasao, Beya et Bélemboké. Autrefois en très petit nombre, l'effectif de ces éleveurs de gros bétail a considérablement augmenté compte tenu de la forte demande en protéine animale sur les nombreux chantiers de diamants et surtout de l'opportunité

NIVEAU LOCAL	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU TRINATIONAL
<p>ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs Economiques</li> <li>• Projet Dzanga-Sangha</li> <li>• Autorités Traditionnelles</li> <li>• Autorités Administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Projets</li> <li>• Université</li> <li>• Acteurs Economiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Congo</li> <li>• Cameroun</li> <li>• Centrafrique</li> </ul>
<p>MOYEN TERME (5 Ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et suivi démographique</li> <li>• Faire appliquer les lois sur l'exploitation forestière et minière</li> <li>• Augmenter la capacité des institutions à la base pour mieux gérer les ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un cadre juridique sur les migrations dans les aires protégées et intégration dans PNAE</li> <li>• Prospection et zonage des sites de diamants</li> <li>• Meilleur contrôle des sociétés forestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et suivi démographique</li> <li>• Planification éco-régionale des actions de conservation et de développement</li> <li>• Coordination des politiques nationales des populations dans les aires protégées</li> </ul>
<p>COURT TERME (1-2 Ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et suivi démographique</li> <li>• Etablissement de dialogue entre Projet, CDB, Acteurs Economiques</li> <li>• Sensibilisation sur les impacts de la migration</li> <li>• Redynamiser les associations locales de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur les impacts sociaux et écologiques de la migration sur les aires protégées</li> <li>• Interpellation de l'Etat pour établir une politique de population dans les aires protégées</li> <li>• Recherches, séminaires, ateliers sur les migrations dans les aires protégées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherches et suivi démographiques</li> <li>• Echanges des expériences sur les stratégies de maîtrise de la migration</li> <li>• Identifier les enjeux tri-nationaux de conservation</li> </ul>
<p>LONG TERME (10 Ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi continu de la dynamique démographique</li> <li>• Négocier une co-gestion entre acteurs économiques et conservationnistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une politique d'exploitation rationnelle de ressources (bois, diamants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et suivi démographique</li> <li>• Coordination des actions de conservation et de développement</li> </ul>

Figure 1 Stratégies de réponses à la migration autour de la Réserve Dzanga-Sangha et dans sous-région.

d'une évacuation du cheptel bovin vers le Congo et le Gabon via le fleuve Sangha où les coûts de vente sont très intéressants.

#### LES CONTRAINTES SOCIO-CULTURELLES

Les pesanteurs socio-culturelles sont surtout à l'origine des migrations inter-régionales et nationales. Les migrations liées au mariage poussent les jeunes femmes à suivre leurs maris résident dans les chantiers de diamants ou dans les cités ouvrières. Une fois arrivées dans la zone d'accueil, elles s'intègrent rapidement dans les activités économiques du milieu. Les femmes s'investissent dans de petits commerces, la fabrication de l'alcool de traite, et les travaux de diamants.

Les migrants arrivent souvent de Nola, Berbérati, Bossangoa, Paoua, et Bouar. Ils retrouvent généralement dans les villages d'accueil des parents. Certaines des populations migrantes nationales ont été historiquement déportées dans la région de Sangha-Mbaéré par l'Administration coloniale et les concessionnaires pour combler le déficit en hommes jadis causé par la maladie de sommeil. Ils ont pu se façonner au cours du temps une nouvelle vie en intégrant certains moeurs de la région d'accueil. C'est le cas des Gbaya venus de Bossangoa et de Berberati qui sont aujourd'hui des chefs de village (par exemple, Ndélengué) ou encore des chefs de chantiers à Salo ou Bouanda.

La migration régionale dans le Sangha-Mbaéré est surtout liée à la sorcellerie. Ces mouvements touchent surtout les villages Mpiémo du secteur Kouapili à Salo. Deux facteurs importants expliquent la sorcellerie: la jalousie face aux réussites individuelles et le remboursement de la «dette» humaine contractées auprès des autres sorciers. En effet, la prospérité individuelle est mal vue dans la société Mpiémo où grand nombre d'individus vivent dans la pauvreté. Elle concerne surtout la réussite scolaire, la construction d'une grande maison en tôle dans le village ou encore les visites ostentatoires répétées aux parents restés au village. Les conséquences sociales de la sorcellerie sont nombreuses d'après les témoignages des jeunes et des vieux. La sorcellerie bloque la chance et la réussite scolaire et économique des jeunes. Elle occasionne la perte en vie humaine, le retard du développement des villages. L'instinct de conservation pousse souvent les Mpiémo à émigrer et à s'installer définitivement dans les régions environnantes de Salo, plus précisément à Bayanga où ils travaillent dans l'exploitation forestière ou dans la Réserve de Dzanga-Sangha.

## **LES FACTEURS ATTRACTIFS DANS LA ZONE DE LA RÉSERVE**

Trois principaux facteurs attirent les populations dans le massif forestier de la Sangha Mbaéré. Ce sont l'économie du diamant, l'exploitation forestière, les emplois administratifs et les services touristiques.

### **L'ÉCONOMIE DU DIAMANT**

D'après les études de cas réalisées à Ndélengué, Bouanda et Salo, l'économie du diamant reste le principal facteur incitatif à la migration dans la région. La zone du massif forestier du sud allant de Carnot à Nola y compris Ndelengué, Bouanda et Salo a été jadis prospectée par les sociétés concessionnaires aux environs de 1930. Les gisements de diamants sont situés sur des grès (autour de Carnot) et parfois dans des zones hydromorphiques couvrant toute la

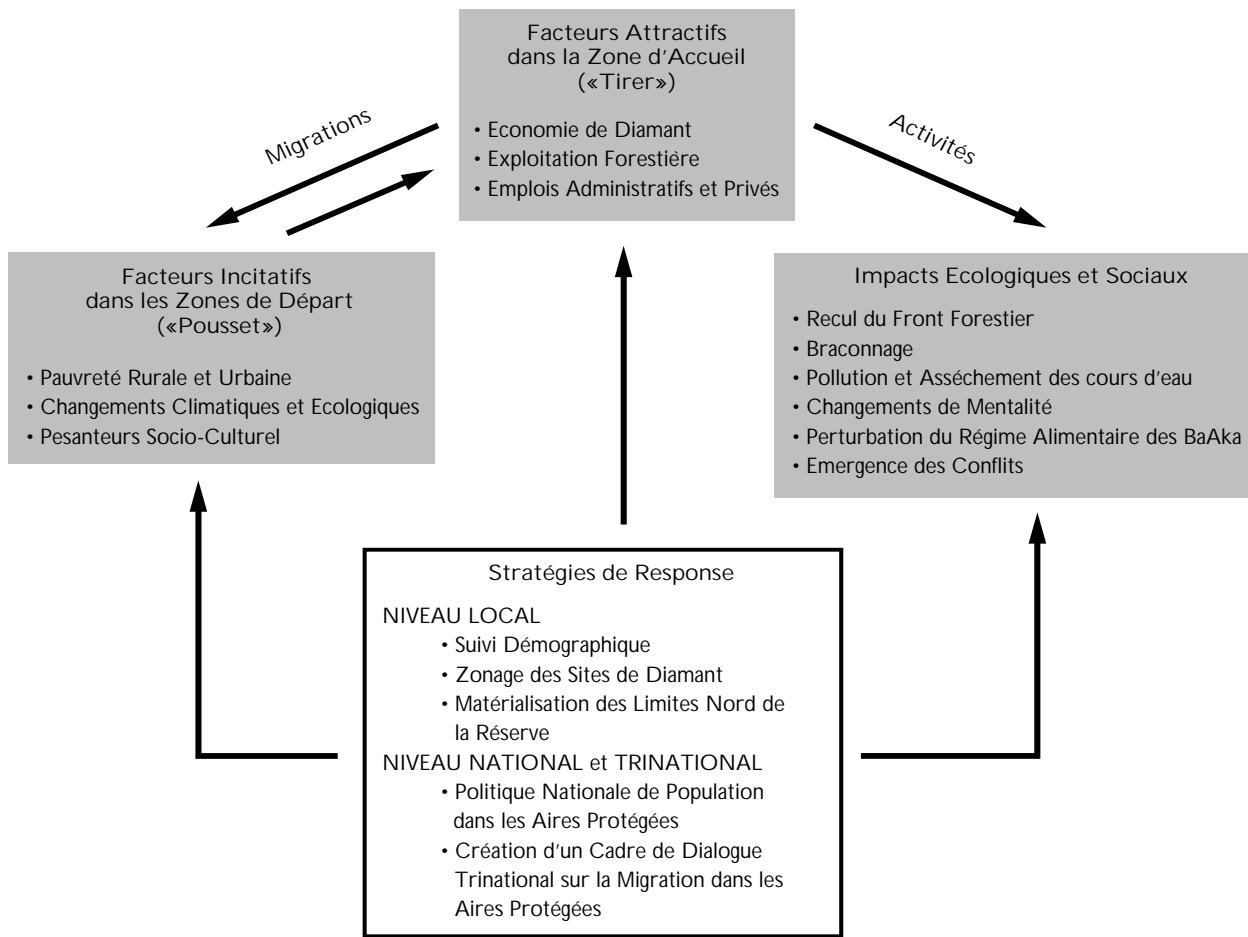


Figure 2 Diagramme analytique de la migration autour et dans la Réserve de Dzanga-Sangha.

partie septentrionale de l'actuelle réserve de Dzanga-Sangha. Ce qui revient donc à dire que l'économie du diamant est antérieure aux enjeux de la conservation des ressources naturelles dans la Sangha-Mbaéré. Cette économie est fortement soutenue par les capitaux étrangers venant des grandes sociétés industrielles comme DeBeers et autres. Les capitaux sont investis dans différents chantiers à travers les Bureaux nationaux d'achat qui sous-traitent avec des intermédiaires que sont les collecteurs de diamants. L'organisation du travail et des transactions est structurée de la manière suivante sur les chantiers.

Les diamants se trouvent principalement dans les lits des ruisseaux qui sillonnent le Sangha-Mbaéré. Plusieurs procédés opératoires sont utilisés pour extraire la mince couche de gravier contenant les diamants. Pour atteindre les couches contenant le «bon coeur»,

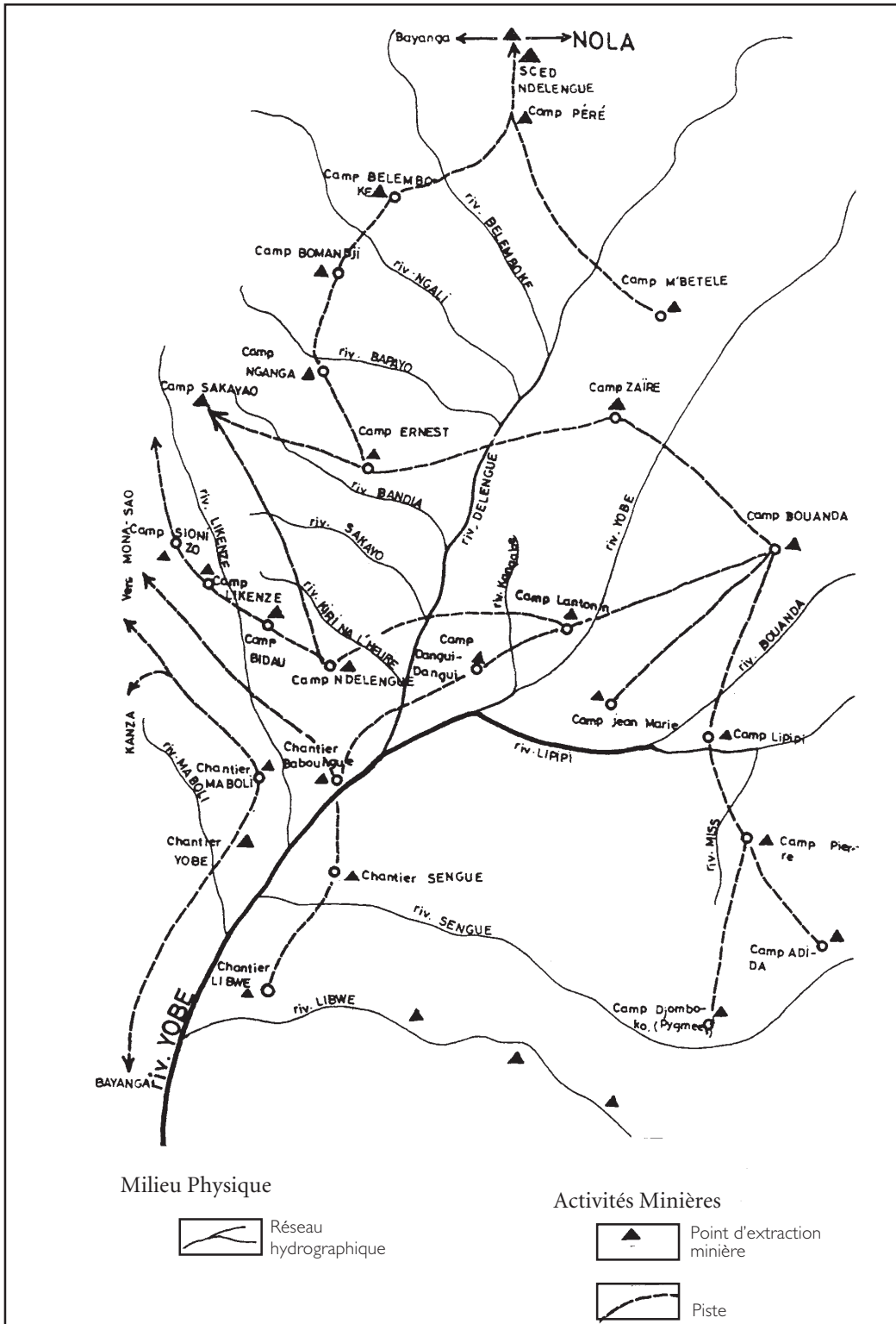


Figure 3 Dynamique du front diamantier dans la partie nord de la Réserve Dzanga-Sangha (Sangha-Mbaéré).

ou le gravier contenant les diamants, les travailleurs sont obligés de déplacer d'énormes quantités de terre. La première technique consiste simplement à creuser des grands trous d'au moins 5m pour atteindre la couche de gravier contenant des diamants. Les moto-pompes sont souvent utilisées pour évacuer l'eau, et des barrages sont construits dans les lits des ruisseaux pour dévier l'eau afin de faciliter l'accès au «bon cœur». Une autre technique consiste simplement à plonger dans la rivière pour enlever, avec des paniers, le gravier et puis de le déposer dans le fond d'une pirogue où les *nagbata* cherchent des diamants. L'extraction de diamants expose donc les chercheurs à des risques de noyades, de blessures, d'écroulements.

Mais, en dépit des risques qu'entraîne ce travail, l'économie du diamant mobilise une diversité de population active aux catégories socio-économiques variées. Pour les jeunes chômeurs ruraux et urbains, l'économie du diamant offre plus d'opportunités que le travail de la terre. La disponibilité de l'emploi est permanente sur les chantiers de même que la sécurité alimentaire assurée par les collecteurs et des chefs de chantiers. Les possibilités de spéculations financières poussent les commerçants ambulants à développer des activités économiques auxiliaires. C'est le cas des populations immigrantes étrangères, en dépit d'une loi officielle interdisant leur entrée et séjour dans les zones minières. Ces migrants étrangers ravitaillent les camps en nourriture, boissons alcoolisées, outils de travail et carburant pour les moto-pompes. Ils allouent des crédits aux artisans miniers et contrôlent ainsi l'économie du diamant depuis les sites d'exploitation jusqu'aux bureaux d'achat de Bangui auprès desquels ils jouent le rôle d'intermédiaires. Cette situation est l'une des contraintes majeures à la maîtrise de l'économie du diamant par l'État. A l'époque de l'ex-Empereur Bokassa, la Brigade des Mines, appuyée par l'armée pouvait se rendre dans les zones minières pour s'assurer de l'application effective de la loi interdisant la présence d'étrangers.

Aujourd'hui le front diamantifère se situe dans la partie septentrionale de la Réserve sur les cours d'eau Senguè, Liboué et Yobé (voir Figure 3) en dépit des textes juridiques y interdisant une quelconque exploitation. Ces nouveaux chantiers sont à l'origine de l'avancée du front diamantifère dont les incidences multiples affectent les ressources végétales et animales. Lorsque la productivité d'un chantier baisse, les populations immigrantes abandonnent les camps pour s'établir ailleurs, là où l'économie du diamant est plus prospère. De nombreux chantiers et camps autrefois prospères sont éteints ou n'existent que de nom aujourd'hui. C'est le cas du Camp Zaïre, jadis actif et rassemblant plus de 2.000 habitants mais qui aujourd'hui s'est presque vidé au profit des camps Ernest et Bouanda.

*Aujourd'hui le front diamantier se situe dans la partie septentrionale de la Réserve sur les cours d'eau Senguè, Liboué et Yobé (voir Figure 3) en dépit des textes juridiques y interdisant une telle exploitation.*

## L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

La forêt dense Centrafricaine occupe une étendue d'environ 30.000 km<sup>2</sup>, soit un peu moins de 5% de la superficie totale du pays (617.000 km<sup>2</sup>). Elle se limite à l'extrémité sud-ouest de la RCA, au sud d'une ligne allant de Bangui à Berbérati, ne constituant une formation continue qu'au sud de Mbaïki et de Nola, dans les préfectures de la Lobaye et de la Haute-Sangha. Elle n'est qu'une portion de la frange septentrionale du grand massif forestier qui s'étend sur le sud du Cameroun, le Gabon et les deux Congo. Du point de vue historique, l'exploitation industrielle de la forêt centrafricaine a débuté au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. C'était l'oeuvre des grandes compagnies concessionnaires qui disposaient de 120.000 hectares de terre. En 1964, c'est à dire quatre ans après l'indépendance, neuf sociétés forestières aux capacités inégales contrôlaient son exploitation. De 1948 à 1965, le nombre des abattages est passé de 16.000 m<sup>3</sup> à 172.925 m<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, il ne reste qu'une seule société forestière en activité depuis la fermeture récente de celle de Bayanga pour cause de mauvaise gestion: la Société d'exploitation de la Sangha-Mbaéré (SESAM) installée à Salo depuis 1990. Cette société a un permis d'exploitation de 106.700 hectares divisé en quatre Unités Forestières de Production. Il s'étend du secteur Kouapili au cours d'eau Gobomou qui sépare la RCA du Cameroun (Étude MARP de Salo: 41). Pour exploiter la forêt, la SESAM fait des coupes de bois, ouvre des routes et des voies d'évacuation, des parcs à grumes laissant ainsi des poches vides dans la forêt. Cette exploitation n'est jamais suivie des opérations sylvicoles nécessaires pour la régénération de la forêt et autres ressources naturelles.

Tout comme les chantiers de diamants, les sociétés forestières (Slovenia Bois de 1971 à 1987, Sylvicole de Bayanga de 1993 à 1997, et SESAM à Salo) causent aussi de nombreux mouvements migratoires des jeunes filles et hommes à la recherche d'emplois. La Sylvicole employait environ 400 ouvriers. La SESAM gère actuellement un effectif de 280 personnes. Généralement, autour de ces sociétés forestières se développent des activités économiques formelles et informelles ayant des relations directes ou indirectes avec l'écotourisme, l'administration et l'exploitation forestière. Les villages environnants approvisionnent en gibiers et autres produits forestiers les camps des ouvriers. Certains de leurs employés investissent aussi dans l'économie du diamant, la chasse et dans la production d'alcool de traite et de vin de raphia. À travers leurs épouses, ils commercialisent plusieurs produits dans le souci de maximiser leurs profits. Tout compte fait, l'exploitation forestière reste un facteur déterminant dans la création de multiples activités auxiliaires souvent in-

compatibles avec les enjeux de la conservation. Au regard de ces données, l'on peut dire l'attrait qu'exercent ces sociétés sur les migrants n'est que façade. L'embauche n'est pas offerte à tout le monde.

Pour s'en sortir, les migrants n'hésitent pas à se reconvertir en chasseurs, artisans minier, ou en coupeurs de vin de raphia. L'économie du diamant reste dans la région de Sangha-Mbaéré le principal pourvoyeur en hommes de la réserve car l'exploitation du diamant n'exige pas de diplôme ni de qualification professionnelle.

### **LES EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET LES SERVICES TOURISTIQUES**

La Sous-Préfecture de Bayanga est un lieu de concentration des populations où les phénomènes migratoires sont visibles. Sa proximité avec les frontières du Congo et du Cameroun est également un facteur important de migrations humaines liées à l'utilisation des ressources naturelles. De par le statut juridique de cette localité, Bayanga est aussi une zone d'emplois administratifs. L'État a mis en place des services publics de la Mairie, la Police, la Gendarmerie, qui reçoivent des fonctionnaires venant des autres régions du pays, des services privés d'hôtellerie et de petit commerce liés au développement du tourisme et de l'économie du diamant dans la région. Ces entreprises sont créatrices d'emplois dont les impacts concourent à l'attraction des populations immigrantes régionales, nationales et étrangères en quête d'un travail rémunérateur.

*Trois principaux problèmes écologiques sont perceptibles: à savoir la pollution et l'assèchement des cours d'eau, le recul du front forestier et l'exploitation anarchique de la faune.*

### **LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES DE LA MIGRATION SUR LA RÉSERVE**

Les impacts de la migration humaine sur les ressources naturelles et même sur les collectivités locales d'accueil sont nombreux. Pour des raisons d'analyse, nous pouvons les regrouper autour de deux grands points à savoir les impacts écologiques et les impacts socio-écologiques.

Trois principaux problèmes écologiques sont perceptibles, à savoir la pollution et l'assèchement des cours d'eau, le recul du front forestier et l'exploitation anarchique de la faune.

#### **LA POLLUTION ET L'ASSÈCHEMENT DES COURS D'EAU**

L'exploitation du diamant participe fortement à la perturbation du régime des cours d'eau qui irriguent toute les parties nord et ouest de la réserve. Grand nombre de petits ruisseaux soumis depuis plusieurs années à une surexploitation sont purement et simplement asséchés, provoquant en certains endroits de la réserve la disparition

de l'eau jadis existante. Certaines techniques d'exploitation de diamant comme celle des barrages, font dévier l'eau de son lit initial tout en modifiant son régime. Le débit du nouveau cours d'eau dévié est plus fort que l'ancien. Le plus souvent, les tas de graviers extraits et lavés sont soit abandonnés aux abords des rives soit reversés dans les cours d'eau obstruant ainsi leur écoulement normal. Toutes ces pratiques contribuent largement à la dégradation de la qualité des eaux dans lesquelles travaillent les artisans miniers. Notons aussi la pollution causée par les huiles carbonisées des motopompes. Si en saison sèche les petits cours d'eau connaissent un assèchement, force est de constater qu'en saison pluvieuse presque l'ensemble des cours d'eau connaît des crues dues aux nombreuses déviations artificielles provoquant généralement des cas d'inondation et de décomposition du sous-bois, voir même la disparition des espèces non aquatiques qui y vivent.

Les visites effectuées dans les différents chantiers installés sur les cours d'eau Alindjombo, Kangabé, Beleboké, Yobé, Lipipi ont révélé un triste constat sur l'état des sols. Des trous énormes ont été ouverts, soit dans le lit des rivières soit sur les rives, dévastant les galeries forestières qui bordent ces cours d'eau. Leurs dimensions et profondeurs sont assez importantes suivant le niveau du gravier extrait. Malheureusement, ces excavations ne sont jamais remblayées à la fin des travaux. Ce qui représente un danger pour l'homme et les gros mammifères comme les éléphants qui peuvent se tuer en tombant dans ces trous. En somme, l'analyse de nombreux témoignages recueillis et des images satellites de la zone prises en 1990 par LANDSAT confirme l'existence de zones d'éclaircis le long des cours d'eau cités préalablement. Une étude plus minutieuse devrait analyser la corrélation entre les éclaircis sur les images et ceux sur le terrain. Pour le moment, les résultats de nos investigations attestent l'hypothèse selon laquelle les zones d'éclaircis sur les images sont, soit des carrières en exploitation, soit des vestiges de travaux antérieurs.

#### LA DÉGRADATION DE L'HABITAT FORESTIER

D'autres problèmes non moins importants qui affectent la réserve sont le déboisement et les feux de brousse. En effet, un processus de déboisement non négligeable semble accompagner les activités économiques des migrants impliqués dans le travail du diamant, la fabrication du vin de raphia et des tuiles de bambous et la production agricole. Apparemment, là où l'économie forestière prospère, le massif forestier se dégrade. Tels sont les cas de Ndelengué, Salo, Beya, Camps Zaïre et Bouanda où les pressions anthropiques sur les ressources végétales sont de divers ordres. La

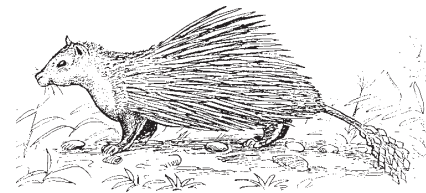
forêt est exploitée non seulement par les artisans miniers mais aussi par les vanniers qui y collectent leurs matériaux de travail pour la fabrication des petits paniers qui servent au ramassage des graviers sur les chantiers. Elle subit aussi la pression des cultivateurs. L'usage du feu comme moyen principal de nettoyage de nouveaux champs de maïs et de manioc autour des villages et des camps miniers est très développé. L'agriculture sur brulis pratiquée par l'ensemble des populations locales et immigrantes est fortement consommatrice de terres et de forêts. Les principales cultures occupant de vastes superficies sont le manioc, aliment de base des populations, et le maïs utilisé généralement dans la fabrication de l'alcool de traite. Habituellement, les agriculteurs ne reviennent pas sur les jachères. Les sols sont sableux en surface, ce qui les pousse à ouvrir de nouvelles parcelles à travers la forêt. L'accroissement actuel de la population, surtout à Bayanga, pose de sérieux problèmes de gestion foncière des zones de culture. Conformément au règlement intérieur de la réserve spéciale, le texte fixe les zones de culture à 500 mètres de part et d'autre de la route. Mais des cas nouveaux de colonisation des terres agricoles de plus de 600 mètres ont été observés.

Autre ressource végétale fortement menacée par les pressions anthropiques: le raphia, dont la sève est consommée comme vin local appelé «Molènguè». Jadis exploitée par les autochtones (les Sangha-Sangha), cette ressource naturelle a vu son champ d'exploitation ouvert aux populations immigrantes régionales et nationales (les Gbaya de Berbérati, les Mpiémo, Dagba, les Ngondi et les Pygmées de Mossapula). L'économie de raphia est source d'importants revenus à Bayanga car les demandes s'étendent jusqu'à Salo, Nola, Ndélengué et sont toujours en hausse compte tenu des flux migratoires dans la région. Considérée comme une espèce végétale magique, le raphia est à la base de nombreuses activités économiques auxiliaires et polarisantes. En définitive, qu'il s'agisse de la production du vin ou de la fabrication des tuiles de bambou, de l'agriculture sur brulis ou des sociétés forestières, l'exploitation anarchique de l'habitat forestier a des incidences non seulement sur la réserve mais aussi sur les revenus et régimes alimentaires des populations locales, y compris sur certaines espèces animales. L'exemple du raphia est très claire: ses grains sont consommés par les oiseaux et les éléphants; par contre, le bourgeon dont est tiré le vin, ainsi que les chenilles provenant de la décomposition des raphias abattus, servent d'aliments pour les habitants.

## L'EXPLOITATION DE LA FAUNE

La dynamique migratoire crée non seulement des besoins alimentaires mais aussi des attentes en terme de revenus. D'après les populations locales de Bayanga et des villages environnants, l'augmentation de la population due à l'implantation des sociétés forestières, l'affectation par l'État du personnel administratif, et le développement des services touristiques privés expliquent en grande partie l'exploitation anarchique du cheptel faunique sauvage autrefois dense. La régression de la faune est directement liée au développement du braconnage. Les produits servent à l'alimentation des artisans sur les chantiers ou sont vendus sur les marchés de Bayanga, Nola, Berberati et Libongo au Cameroun. La chasse est devenue pour un grand nombre de migrants nationaux au chômage une activité économique très rentable dont les revenus sont réinvestis dans le travail du diamant, la fabrication de l'alcool de traite, le commerce des cartouches. Elle est pratiquée sous diverses formes: la chasse au fusil, au câble, au piège. La chasse au fusil et au câble d'acier est très développée. Une personne peut à elle seule détenir plus de 200 câbles d'acier et 3 fusils de fabrication locale communément appelés «Yarenga». En effet, l'illusion d'une régénération perpétuelle des ressources fauniques dans la mentalité des populations immigrantes participe grandement au braconnage accéléré dans la réserve. Dans cette exploitation anarchique, même les espèces protégées ne sont guère épargnées. Celles-ci sont abattues pour des besoins alimentaires et mercantiles. Le camp minier de Bouanda constitue aujourd'hui un pôle d'attraction important où convergent toutes les activités de chasse venant des autres camps limitrophes (ex. Zaïre, Sakayo, Ndélengué, Camp Ernest, etc.) et même des villages et villes lointaines.

Dans le secteur Kouapili à Salo, plus de 60% de la population détient au moins une arme de chasse. Ces armes n'ont jamais été déclarées au service forestier. Une autre arme très répandue est le câble d'acier dont l'usage est interdit par le code forestier centrafricain. Ce type d'arme cause d'énormes dégâts dans la population faunique, en tuant sans discrimination toutes espèces, sexes et ages de proies. Si la zone est giboyeuse, sur 200 câbles posés, on peut attraper 40 à 80 animaux différentes. Souvent, les chasseurs sont obligés d'abandonner une partie de leur butin en forêt pour cause d'excès de poids. Les transects écologiques réalisés aux alentours de la réserve rendent compte aujourd'hui de la raréfaction du gibier. Il faut parcourir plus de 40 km dans la forêt, loin des chantiers et habitations, pour espérer trouver un petit singe ou un céphalophe bleu. C'est dire que le braconnage touche déjà la zone du parc Dzanga. Les braconniers y pénètrent en amont du cours d'eau Yobè où ils campent plus de cinq jours avant de regagner leurs bases. Ces



*Atherurus africanus*  
(Illustration: Bernardin Nabana)

excursions illégales causent de nombreux et fréquents conflits entre les éco-gardes du projet et les populations vivant dans les camps miniers.

## **LES IMPACTS SOCIOLOGIQUES DE LA MIGRATION SUR LA RÉSERVE**

Ces impacts peuvent se regrouper autour de quatre principaux points, à savoir les changements de mentalité, la modification du régime ali-mentaire, le développement des conflits autour des ressources naturelles entre les parties prenantes immigrantes et locales.

### **LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS**

Les populations immigrantes sont généralement porteuses de traditions, pratiques et croyances alternatives, engendrant des changements de mentalité et de comportement dans les régions d'accueil. Elles apportent des valeurs sociales négatives acquises en ville, ou encore des valeurs empruntées au cours de leurs mouvements migratoires dans leurs régions ou pays d'origine. Loin de concourir à l'unité sociale et au développement de la localité d'accueil, la diffusion de ces valeurs participe d'avantage à sa fragmentation en de petits groupes d'intérêts divergents. Cette situation est très perceptible dans les camps miniers en l'absence d'un tissu social culturel et traditionnel susceptible d'unir l'ensemble des parties prenantes immigrantes, etc., quelles que soient leurs origines. Les cas de déviance sociale concernent les jeunes. Désenchantés après un long séjour infructueux sur les chantiers et abandonnés au désespoir, ils s'adonnent à la consommation abusive d'alcool de traite et de drogue. L'alcool de traite reste aujourd'hui un fléau pour les populations locales et immigrantes. Il en découle le non respect des autorités publiques et personnes âgées par les jeunes, des cas fréquents de bagarres, de divorces et de meurtres. Raisons pour lesquelles dans les villages de Kouapili à Salo, un grand nombre d'immigrants nationaux et étrangers n'ont pas d'habitations. Ceux-ci préfèrent séjourner sur les chantiers, loin des pressions parfois collectives de la population locale sous l'effet de l'alcool en cas d'un quelconque conflit.

Une telle situation ne favorise pas une implication effective des populations immigrantes dans les enjeux de développement des localités d'accueil. Ces pathologies sociales représentent les principales causes de conflits (agression, viol, adultère, vol de matériels de travail et de diamants dans les camps) fréquemment soumis au jugement des chefs de villages et de la gendarmerie. A ces faits sociaux négatifs s'ajoute aussi la prostitution féminine qui est souvent l'oeuvre de jeunes filles célibataires travaillant dans les restaurants touristiques privés dépendant des sociétés forestières.

Toutefois, au delà des comportements négatifs ci-dessus mentionnés, il est important de noter aussi les changements positifs nés des projets d'aménagement forestier et de gestion durable des ressources naturelles. La présence des institutions étrangères telle que la WWF (World Wild Fund for Nature) a beaucoup contribué au développement d'une «éthique environnementale». Celle-ci contribue aujourd'hui à la régression des pratiques anarchiques d'utilisation des ressources végétales et animales et à l'implication de plus en plus accrue des communautés locales situées dans la réserve et ses alentours dans la gestion participative et rationnelle des ressources de leur terroir à travers des structures décentralisées comme le Comité de Développement de Bayanga.

#### LA PERTURBATION DU RÉGIME ALIMENTAIRE DES BAAKA

Les matrices d'évolution écologique réalisées avec les populations de Salo, Ndelengué, Bouanda et Bayanga ont révélé l'existence d'une relation symétrique entre le recul du front forestier et la perturbation du régime alimentaire des populations forestières. Cette situation touche principalement les populations pygmées BaAka dont l'alimentation est historiquement fondée sur les produits de la chasse, la collecte et le ramassage. Il en est de même pour les Mpiémo de la région de Salo. Le régime alimentaire de ces populations dépend du cycle saisonnier des produits de la forêt qui constituent pour eux leur «principal supermarché» ou encore leur usine de production alimentaire. Or, cette usine est sujette à de multiples attaques des parties prenantes socio-économiques immigrantes que sont les sociétés d'exploitation forestière, les exploitants miniers soit à des interdictions de prélèvement de la part des institutions de conservation (projet Dzanga-Sangha). En effet, les coupes abusives et accélérées de bois dans presque tout le massif forestier de la Sangha Mbaéré (Nola, Salo, Ndelengué, Bayanga) sont une des causes de la raréfaction de certaines espèces végétales et animales (comme les chenilles et les champignons) longtemps intégrées dans les habitudes alimentaires de ces populations locales.

Les diverses espèces de chenille communément appelées *Mboyo*, *Kanga*, *Mbougou* et *Ndôssi* sont ramassées pendant la saison des pluies, plus précisément durant les mois de Juillet, Août et Septembre. Leur ramassage occupe une place importante dans le calendrier saisonnier des activités des Mpiémo et des Pygmées BaAka et Bagombé. Il concerne à la fois les hommes, les femmes et les enfants. Pendant ces périodes, les villages et même les écoles installées dans les campements Pygmées se vident pour que les enfants aillent travailler dans la forêt où les ramasseurs construisent des camps et démontrent leur ardeur au ramassage. Une fois ramassées, les che-

*... les coupes abusives et accélérées de bois dans presque tout le massif forestier de la Sangha Mbaéré (Nola, Salo, Ndelengué, Bayanga) sont une des causes de la raréfaction de certaines espèces végétales et animales (comme les chenilles et les champignons) longtemps intégrées dans les habitudes alimentaires de ces populations locales.*

nilles sont séchées et raménées au village dans des paniers dont une partie sera vendue et l'autre réservée à la consommation familiale pendant les périodes de soudure. Riche en protéine animale, la chenille occupe une place importante dans l'alimentation des populations forestières. Malheureusement, il paraît que sa population ne cesse de baisser suite à la déforestation. En effet, les arbres à chenilles (le Sapéli) font l'objet de nombreux abattages par les sociétés forestières. D'après les populations de Mékanda, de 1986 à 1996, l'activité traditionnelle de ramassage des chenilles a connu un arrêt pour cause de non production. Celle-ci commence à reprendre timidement mais il faut maintenant parcourir de longues distances pour en trouver. Ce qui nécessite un long séjour dans la forêt et une exposition à des risques et intempéries divers.

Tout comme le ramassage des chenilles, la collecte des champignons reste une activité économique très prisée dans les zones forestières du sud. Malheureusement, cette espèce végétale connaît un changement régressif dans son évolution compte tenu des multiples pressions sur l'habitat forestier. Sa quantité disponible est aujourd'hui insuffisante tant pour les hommes que pour certains animaux (tortues et céphalophes).

Les autres facteurs déterminants dans la perturbation des régimes alimentaires des populations forestières sont le développement de la chasse au fusil dans les zones banales de la réserve et l'interdiction par le projet Dzanga-Sangha d'un quelconque prélèvement dans les parcs de Dzanga et de Ndoki. Ces deux situations pénalisent grandement les pygmées BaAka qui pratiquent encore la chasse au filet. Les nombreux coups de feu tirés dans la zone banale ne favorisent pas une présence permanente des gibiers ce qui pousse souvent les pygmées à s'aventurer dans les parcs où abondent le gibier et le miel. Les témoignages recueillis auprès des BaAka rendent compte de ce changement.

Auparavant la faune était abondante et on chassait au filet dans toute la zone. On pouvait facilement attraper les Nguènze (porc-épic) les Bacoya (les gros singes) les Mboloko (les antilopes) qui permettaient aux familles de s'alimenter en viande. La faune est devenue rare à cause de la chasse au fusil et de l'interdiction du projet de chasser là où il y a le gibier et même de collecter le miel très abondant dans le parc. Nous sommes obligés de manger des feuilles comme des animaux (Ndelengué, Avril 1997).

Ces propos font ressortir l'état de déficit alimentaire dans lequel vivent les populations pygmées soumises aux inégalités d'accès aux ressources naturelles en dépit de leur antériorité dans la région. Les

cas de malnutrition et de parasitoses intestinales fréquents chez les enfants en sont des signes palpables. Les efforts d'une compensation alimentaire par la production agricole sont encore en dessous des attentes qu'implique leur sédentarisation aux alentours de la réserve.

#### LE DÉVELOPPEMENT DES CONFLITS ENTRE LES PARTIES PRENANTES LOCALES ET IMMIGRANTES

La migration met en situation d'interrelation des populations aux manières d'agir, de penser et de se sentir différentes ce qui cause souvent des conflits, des mécontentements dans la zone d'accueil. Trois principaux conflits d'intensité variable suivant les parties antagonistes ont été identifiés. Ces conflits sont relatifs à la réglementation de la chasse, le vol de diamants (tic-tac), le non respect des cahiers de charges et du code forestier. Des entretiens semi-structurés réalisés avec les vieux, les jeunes et les femmes sur ces éléments de divergence rendent compte des rapports existant entre les différentes parties prenantes.

Les conflits sur la réglementation de la chasse ont pour causes la méconnaissance des lois sur la chasse, la détention illégale des armes de chasse et le non respect des espèces protégées. Grand nombre de populations locales et immigrantes sont détentrices d'armes à feu et de câbles d'acier. Les multiples opérations de contrôle et de répression des agents des Eaux et Forêts à Bouanda, Ndèlenguè, Salo et même Bayanga ont créé chez les populations des réflexes de peur et d'agressivité contre tout ce qui symbolise la conservation de la faune. Si le projet Dzanga-Sangha a des réelles difficultés à se développer à Salo, c'est justement à cause des impacts négatifs laissés par ces contrôles souvent musclés, à savoir la saisie d'armes et la détention en prison des contrevenants.

Le conflit autour du diamant s'elabore en circuit fermé car il est limité seulement aux parties prenantes impliquées dans ce travail. Le «tic-tac» ou vol de diamants favorise le marché noir. Le diamant est vendu en dessous de sa valeur réelle. Toutefois, la plus value dégagée est reversée secrètement à l'initiateur du marché noir.

Les conflits autour du code forestier et des cahiers de charges font surface dans les discours des populations locales lorsqu'on aborde des problèmes liés au modèle d'exploitation des ressources naturelles par les sociétés forestières telles que la SESAM et la Sylvicole. En effet l'abattage anarchique des arbres par ces sociétés étrangères ne laisse personne indifférent. De grandes quantités d'arbres abattus sont souvent abandonnées et pourrissent dans la forêt. A Salo, les populations locales ignorent jusqu'ici la nature des actions sociales définies dans les cahiers de charges de la SESAM. Elles n'étaient pas associées au processus de négociation ayant conduit à

son implantation et à la cessation par l'État de 106.700 hectares de forêt primaire de leur terroir. Il en est de même pour le projet pilote PAF (Plan d'Aménagement Forestier) élaboré sans la participation des populations locales qui sont aujourd'hui les principales victimes des conséquences de la déforestation à l'échelle industrielle par SESAM. Les Responsables du Ministère des Eaux et Forêts sont jusque-là restés silencieux sur la question. Le souhait des populations est de voir s'appliquer un contrôle rigoureux des activités des sociétés forestières et d'avoir des informations précises sur ce qu'elles sont en droit d'attendre d'elle. Toutes ces contradictions interpellent notre attention sur les enjeux politiques et économiques de l'État face aux intérêts immédiats des collectivités rurales qui se voient impliquées dans un cycle de pauvreté, tout en assistant sans effort au pillage de leurs richesses naturelles.

### **LES STRATÉGIES DE RÉPONSE AUX IMPACTS DE LA MIGRATION**

La maîtrise de la migration dans la réserve de Dzanga-Sangha pose problème. Tant que l'essor économique lié à l'exploitation des ressources forestières et minières perdurera, la migration des populations se fera de façon active et continue. Cette hypothèse remet donc en cause les enjeux de conservation dans cette région aux populations cosmopolites et instables dont les pressions sur les ressources naturelles semblent aujourd'hui difficiles à maîtriser à cause des intérêts divergents des acteurs économiques en présence. Il est cependant à craindre que les enjeux de développement en réponse au poids grandissant de la pauvreté et du chômage des jeunes ruraux et urbains ne prennent de l'avance sur ceux de la conservation. L'absence d'une option politique claire sur les migrations humaines dans les aires protégées met l'État et le projet Dzanga-Sangha dans une situation ambiguë. Toutefois, dans le souci de répondre à cette problématique, un certain nombre de stratégies participatives de impliquant toutes les parties prenantes ont été identifiées en vue d'une gestion durable des ressources naturelles de la réserve. Ces stratégies sont à la fois locales, nationales et trinationales.

### **LES STRATÉGIES LOCALES DE RÉPONSES**

#### *Le Suivi Statistique et Démographique dans la Zone de la Réserve*

Le devenir de la réserve de Dzanga-Sangha attire aujourd'hui notre attention sur les diverses formes de menaces qui pèsent sur elle. Ces menaces ont pour cause première la dynamique migratoire des populations liée au développement de l'économie forestière et du diamant, principaux facteurs d'attraction des parties prenantes socio-économiques locales, nationales et internationales. Le front

*Toutes ces contradictions interpellent notre attention sur les enjeux politiques et économiques de l'État face aux intérêts immédiats des collectivités rurales qui se voient impliquées dans un cycle de pauvreté tout en assistant sans effort au pillage de leurs richesses naturelles.*

diamantifère autrefois prospère aux alentours de Nola a rapidement progressé vers le sud, un des effets perceptibles de ce changement étant la colonisation accélérée de nouvelles terres et des innombrables confluents de Yobé que sont Beleboké, Ndelengué, Sengué, Liboué, Kangabé, etc. A cette situation s'ajoutent aussi la faiblesse des règles formelles et informelles sur l'accès au foncier, le manque de coordination des actions sur le terrain entre les services des mines et des Eaux et Forêts. Enfin, le contexte juridique, sociologique et politique actuel prédispose la forêt à une exploitation anarchique des ressources naturelles et aux multiples pressions que subit la Réserve.

L'une des stratégies premières pour une maîtrise de la migration et de ses effets sur la conservation des ressources naturelles est de connaître la densité numérique des populations, les variations des flux migratoires qui se déversent périodiquement dans la zone de la réserve et les villages situés à sa périphérie immédiate. Ce travail déjà initié par le projet Dzanga-Sangha est dans sa phase expérimentale. En effet, un recensement démographique couvrant toutes les collectivités locales de Bayanga et de Salo a été mené en 1995 par WWF. Les travaux relatifs à l'exploitation et à l'édition des données sont en cours. Les résultats devront permettre au projet de disposer d'une banque de données fiables sur la repartition par sexe, âge, statut matrimonial, niveau d'instruction et durée des migrations, mais surtout de mieux planifier ses activités en tenant compte des fluctuations migratoires dans l'espace et de leurs impacts sur la politique de conservation.

### *Création des Organisations Communautaires pour la Conservation et le Développement*

L'une des contraintes à une maîtrise à la base des migrations humaines dans la zone de la réserve est le faible niveau d'organisation et de mobilisation communautaire des populations locales. Peu d'associations de développement existent. En dépit des revenus conséquents provenant du diamant, la population des Ndelengué ne dispose pas de maternités, d'écoles, de cliniques, ni d'un système d'approvisionnement en eau potable. A Bayanga, les associations communautaires comme le SEWA et le CDB sont faibles face aux problématiques de développement de la zone. Notre inquiétude est que si les collectivités locales ne s'organisent pas en structures communautaires de développement, elles auront de grandes difficultés à freiner l'entrée et l'accès aux ressources naturelles des populations étrangères non souhaitées. De même, sans une organisation solide à la base, toute action de planification des espaces à usage agricole ne sera pas durable. Les populations migrantes auront toujours des opportunités d'accès au foncier soit par les liens de mariage, soit par une acquisition financière.

### *La Zonation et la Planification Locale du Foncier*

Le libre accès au foncier reste l'une des contraintes majeures à une maîtrise de la population immigrante. Les modes d'accès au foncier obéissent aux règles informelles moins rigoureuses. Or, dès qu'une ethnie étrangère devient dominante du point de vue politique et démographique dans une zone, les règles d'accès à la terre changent. Il suffit d'être le premier arrivant sur un chantier ou une terre non exploitée pour prétendre en être le propriétaire, comme sur les chantiers à Ndélongué et ouanda où l'accès au foncier se fait d'abord par prospection, et puis par location par les premiers arrivants. Cette situation concerne aussi le raphia à Bayanga. Aucune règles formelles ou informelles n'existent pour freiner l'exploitation de cette ressource naturelle à multiples usages. L'occupation des terres agricoles était libre et même anarchique avant l'arrivée du Projet Dzanga-Sangha. Avec la mise en place de la réserve, les activités agricoles se sont regroupées à l'intérieur de la zone banale sur un rayon de 500 m dans la forêt à partir des axes routiers. Mais avec l'augmentation de la pression démographique, ces limites ne sont plus respectées.

Aujourd'hui, la nécessité d'établir une politique locale de planification et de zonation des espaces agricoles s'impose. Cela a pour but principal la maîtrise des mécanismes d'accès au foncier par les populations locales le régime foncier est en effet un élément essentiel de la gestion des ressources naturelles. Celui-ci recouvre l'ensemble des droits qu'une personne physique ou morale, privée ou publique, peut détenir sur la terre et les arbres.

### *Le Contrôle des Migrations Humaines dans la Partie Nord de la Réserve*

Comment contrôler et minimiser les impacts des flux migratoires dans la partie nord de la Réserve Spéciale? Le Projet Dzanga-Sangha et les services publics de conservation doivent prendre une position sur la question. En principe, la loi et les textes initiaux du projet interdisent toute exploitation minière dans la réserve. Mais la situation actuelle démontre tout à fait le contraire. Les artisans miniers sont dans la réserve. Que faire? Il apparaît essentiel pour le Projet Dzanga-Sangha de matérialiser physiquement les limites réelles de la réserve surtout dans sa partie nord, principale porte d'entrée des parties prenantes socio-économiques liées à l'économie du diamant. Des postes de contrôle devront être créés afin de permettre aux gardes de mener des patrouilles régulières. Cette matérialisation des limites permettra au projet de stopper la dynamique du front minier et de mieux contrôler les migrations des artisans au delà de leur camp de travail. Elle pourra aussi servir de support visuel, d'information à toute incursion humaine illégale. Nous savons que cela



*Oenomys* sp.  
(Illustration: Bernardin Nabana)

nécessite des investissements financiers importants difficilement acceptables en cette conjoncture économique difficile. Mais la survie de la réserve et de ses immenses ressources naturelles en dépend.

## STRATÉGIES NATIONALES DE RÉPONSES

### *Le zonage des sites d'exploitation de diamant*

La recherche effrénée de nouvelles terres par les nouveaux artisans miniers favorise l'expansion spatiale du front diamantifère. Leur méthode d'exploration repose sur des recherches empiriques s'appuyant sur des repères naturels ou l'expérience personnelle de l'artisan. Cette pratique laisse la porte ouverte à une exploitation anarchique et hasardeuse du foncier. Les interviews semi-structurées réalisées avec l'un des Responsables du Ministère des Mines et de l'Energie, à partir de la carte sur la dynamique des zones d'exploitation de diamants à Bouanda, ont confirmé l'urgence des solutions à prendre. Pour remédier à cette situation, le ministère projette dans un proche avenir de procéder à une prospection et à un zonage des régions officiellement autorisées à l'exploitation du diamant. Le but de cette prospection est d'avoir une cartographie minière de toute la région sud-ouest du pays et par conséquent d'identifier les zones potentiellement riches en ressources minières. A l'issue de ce travail, un zonage des sites en «Unités de Production Minières» (UPM) pourrait être fait et ensuite affecté aux exploitants en leur assignant un numéro d'identification.

### *La Création D'un Cadre Institutionnel Global Sur La Conservation*

L'absence d'une coordination entre le Ministère des Mines et le Ministère des Eaux et Forêts ne favorise pas les actions de conservation. Ces deux ministères ont des visions et des pratiques politiques différentes concernant la gestion des ressources naturelles et les enjeux que celles-ci représentent dans la problématique globale de développement. Le ministère des mines a toujours mené une politique d'exploitation caractérisée par un code minier incitatif, ayant pour but d'attirer un grand nombre de part-enaires économiques dans le pays. Le ministère délivre des cartes d'exploitation sans faire référence à la spécificité des sites. Les permis délivrés autorisent les exploitants à extraire des diamants sans aucune mention particulière des aires protégées comme la partie nord de la Réserve Spéciale. Par contre, le Ministère des Eaux et Forêts pratique une politique à la fois d'exploitation et de conservation à travers la mise en place d'un Plan d'Aménagement Forestier et la création des aires protégées.

Une telle situation rend difficile la maîtrise des populations immigrantes lorsqu'on sait que des contradictions fondamentales

opposent ces deux ministères. Il se pose donc un réel problème juridique et de coordination des activités sur le terrain. Il convient donc de repenser au niveau de l'État une stratégie sérieuse d'élaboration d'une meilleure politique de conservation, en une stratégie définissant un cadre institutionnel global pour le massif forestier du sud.

Au niveau institutionnel, les cadres juridiques existants ont été définis souvent sans la prise en compte des intérêts et besoins des acteurs locaux. Les codes de la forêt, de la faune, et des mines ont été élaborés sans cohésion entre eux et sans un consensus avec les populations locales. Aussi l'absence d'un cadre institutionnel global intégrant à la fois les enjeux de conservation de ressources naturelles et la dynamique migratoire des populations dans les aires protégées fragilise l'utilisation des terres et des ressources. Il convient donc de repenser la manière la plus sérieuse d'élaborer une meilleure gestion de l'environnement et des populations immigrantes dans la réserve tant au niveau de l'État que des collectivités locales à travers la mise en place de cadres et de mécanismes institutionnels appropriés.

#### STRATÉGIES TRINATIONALES: LA CRÉATION D'UN CADRE SOUS-RÉGIONAL DE DIALOGUE

L'absence d'un cadre juridique sous-régional pour gérer la forêt et la faune fragilise les enjeux de conservation dans le massif forestier du bassin du Congo. Chaque pays gère de manière unilatérale son écosystème. Il n'y a pas de dialogue ouvert entre les différents acteurs que sont les Organisations Gouvernementales, les Organisations Non-Gouvernementales de l'environnement et les communautés de base. Les informations ne circulent pas. Les uns ignorent les besoins des autres. De même, les expériences des uns n'enrichissent guère celles des autres. Il en découle souvent le grave problème de la méconnaissance de l'ampleur et de l'intensité des phénomènes de dégradation des ressources naturelles dans chaque pays.

Il est temps de remédier à cette situation qui ne peut que profiter aux braconniers, aux artisans miniers et sociétés d'exploitation forestière sans éthique environnementale exploitants forestiers et sans éthique environnementale. Les conclusions des études réalisées ont recommandé un certain nombre d'actions à court, moyen et long terme, à savoir la recherche et le suivi démographique, le partage des expériences en matière de réponses à la migration humaine, l'identification des enjeux trinationaux de conservation et leur planification, enfin la coordination des politiques nationales pour les populations dans les aires protégées.

## CONCLUSION

La Réserve de Dzanga-Sangha est aujourd'hui menacée par les migrations humaines d'origines régionale, nationale, sous-régionale et même internationale. Le développement de l'exploitation forestière et l'économie du diamant avec ses activités économiques auxiliaires (le braconnage, l'agriculture sur brûlis, le commerce des cartouches, etc.) restent les principaux facteurs d'attraction sur les immigrants dans la réserve. Les impacts des parties prenantes immigrantes sont à la fois écologiques, socio-économiques et culturels. Cependant, des contraintes à la fois institutionnelles et technologiques se posent et limitent la maîtrise de ces mouvements humains. Dans cette affaire, l'État n'est pas neutre. En dépit de sa volonté politique d'assurer la préservation des écosystèmes représentatifs du pays, les contingences économiques du moment (la pauvreté des populations, le chômage des jeunes, le remboursement des dettes extérieures auprès de la Banque Mondiale et du FMI) le poussent souvent à opter pour une exploitation économique des ressources naturelles en concédant des permis fonciers à des sociétés forestières ou minières, et ce même dans les aires protégées. Tels sont les cas de Sylvicole à Bayanga, de SESAM à Salo et Howe-Centrafric à Sangha dans la région de Bamingui. Aussi, l'absence au niveau institutionnel d'un cadre juridique pour gérer la régulation des migrations humaines dans les aires protégées fragilise les actions de conservation. La concurrence sociale et économique entre les populations migrantes et locales dans les camps miniers fait que les règles traditionnelles sur la protection de l'environnement reculent, laissant place à la spéculation et à l'usage des moyens de plus en plus destructifs dans l'exploitation des ressources forestières.

Au total, les impacts de la dynamique migratoire sont incompatibles avec les enjeux de la conservation. Si cette problématique se pose avec acuité en Centrafrique, elle se manifeste à des degrés divers au Cameroun et au Congo, pays pour lesquels la réserve de Dzanga-Sangha sert encore de protection. Mais, à long terme il est à craindre avec la raréfaction des ressources naturelles que les impacts de ces migrations humaines les atteignent. Une réflexion trinationale sur la question n'est pas à négliger. Les stratégies de réponse énoncées à partir des recommandations des études participatives réalisées dans la région peuvent déjà servir de pistes de réflexion et d'action. Pour cela, il faudrait à un niveau trinational intégrer la question migratoire des populations aux autres problématiques de conservation au Congo et au Cameroun afin d'avoir un aperçu global et synthétique des enjeux et contraintes d'une gestion durable des ressources naturelles dans le massif forestier du bassin Congolais.

*L'absence d'un cadre juridique sous-régional pour gérer la forêt et la faune fragilise les enjeux de conservation dans le massif forestier du bassin du Congo.*

**BIBLIOGRAPHIE**

- Bahuchet, S. 1985. *Les pygmées Aka et la forêt centrafricaine*. Paris: Selaf.
- Cocquery-Vidrovitch, C. 1969. *Brazza et la prise de possession du Congo (1883-1885)*. Paris: Mouton.
- \_\_\_\_\_. 1972. *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires (1898-1930)*. Paris: Mouton.
- Freudenberger, K., and B. Bruce. 1997. Démarche pour comprendre et influencer les comportements. l'Ègard de la conservation et de la gestion des ressources naturelles. *Bulletin sur la Biodiversité Africaine 4*.
- Freudenberger, M., Z. Mogba, Z. Henri, et al. 1997. *Les impacts de la migration sur les ressources forestières et aquatiques á la périphérie de la réserve de Dzanga-Sangha, Bayanga*. Washington, DC: WWF.
- Géosynergie. 1997. *Les menaces du front diamantier de Bouanda dans la réserve de Dzanga-Sangha, Bangui*. Central African Republic: Université de Bangui.
- Giles-Vernick, T. 1996. *A dead people? migrants, land and history in the rainforests of the Central African Republic*. Ph.D. dissertation, John Hopkins University, Baltimore.
- Gueye, B. and K. Freudenberger. 1991. *Introduction á la méthode accélérée de recherche participative*, 2<sup>nd</sup> Edition. London: IIED.
- Landry, B. 1997. *Gestion forestière et exclusion socio-juridique des Pygmées BaAka dans la réserve de Dzanga-Sangha*. Central African Republic: Géosynergie, Université de Bangui.
- Lydie, M. 1997. *L'économie de raphia et le enjeux de conservation durable des ressources naturelles dans la réserve de Dzanga-Sangha*. Central African Republic: Géosynergie, Université de Bangui.
- Mogba, Z. 1996. *Évaluation participative de la dimension de la participation des acteurs socio-economique sur le bassin versant du Lac Tchad en République Centrafricaine*. Bangui, Central African Republic: Global Environment Facility/PNUD.
- Mogba, Z. et al. 1997. *Migrations et enjeux de gestion durable des ressources naturelles á Salo, Bayanga*. Washington, DC: WWF.
- Suret-Canale, J. 1962. *Afrique noire l'ère coloniale: 1900-1945*. Paris: Editions Sociales.

ZÉPHIRIN MOGBA est sociologue de nationalité Centrafricaine. Il est actuellement professeur assistant à l' Université de Bangui. M. Mogba sert de consultant pour plusieurs organismes de conservation et de développement en RCA. Il a coordonné les quatre cas d'études sponsorisés par la WWF-US sur les dynamiques de la migration, en utilisant des méthodes participatives de recherches, appliquées dans la zone Dzanga-Sangha.

Bibliographie Sommaire: Voir bibliographie de l'article

Zéphirin Mogba, University of Bangui, WWF B.P. 1053, Bangui, Central African Republic. Tel: 236.614299; Fax: 236.611085

MARK FREUDENBERGER était membre du Programme des Sciences Sociales et Economiques du Fond Mondial Pour la Nature (WWF-U.S.) à Washington D.C. Ses specialités disciplinaires sont dans les domaines de la planification régionale, les régimes fonciers pour les ressources naturelles, la résolution des conflits, et la recherche participative, dans le cadre de la gestion communautaire des ressource naturelles. Freudenberger a dirigé l'initiative du WWF-U.S. sur la Population, et a effectué des recherches sur les dynamiques de migration autour des aires protégées en Amérique Latine et en Afrique. Il a coordonné un programme utilisant les méthodes participatives d'analyse pour le personnel WWF et partenaires Nationaux en RCA, ainsi qu'une étude de cas sur les impactes sociaux et écologiques de l'exploitation diamantifère dans la zone Dzanga-Sangha. Il réside actuellement à Madagascar, où il travaille avec le bureau d'étude «Chemonics» dans l'application des approches régionales dans la gestion de l'environnement.

Bibliographie Sommaire: Voir bibliographie de l'article

Mark Freudenberger, c/o Chemonics, Madagascar LDI, 1133 20th Street N.W., Suite 600, Washington, D.C. 20036